

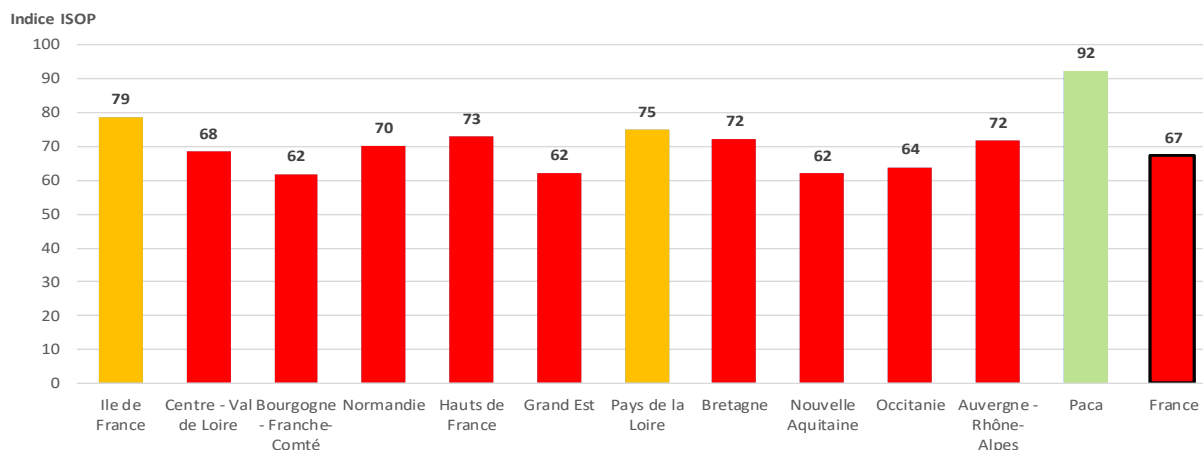
TABLEAU DE BORD

ISOP – Informations et suivi objectif des prairies au 10 août 2026

Pousse de l'herbe : pas d'amélioration, la pousse reste fortement déficitaire au 10 août

Au 10 août 2026, la pousse cumulée des prairies permanentes est inférieure d'un tiers à celle observée à la même date de la période de référence 1989-2018. La canicule et la sécheresse persistent et continuent de bloquer la reprise de la pousse de l'herbe. La situation fourragère reste ainsi très dégradée, avec un déficit désormais marqué dans la quasi-totalité des régions.

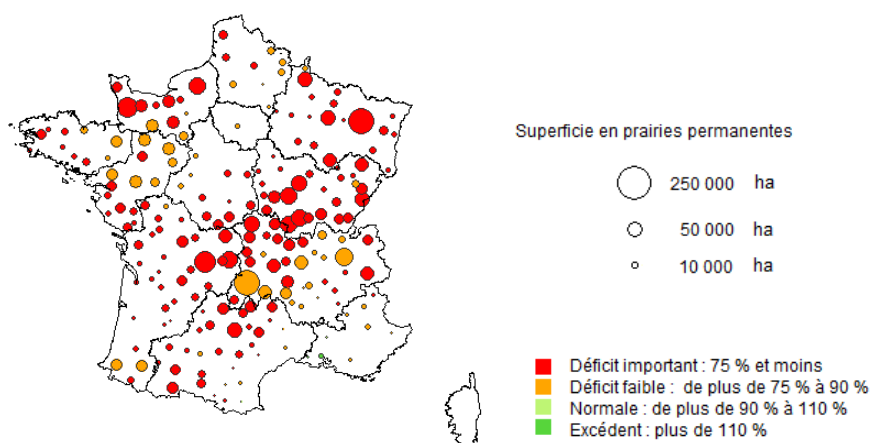
Figure 1 : Indicateur de rendement des prairies permanentes par région au 10 août 2026



Note de lecture : L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop en France est à 67 au 10 août 2026, soit une pousse cumulée inférieure de 33 % à la pousse "normale" sur la même période (codes couleur tels que définis dans la légende de la figure 2)

Source : INRAe – Météo France – SSP

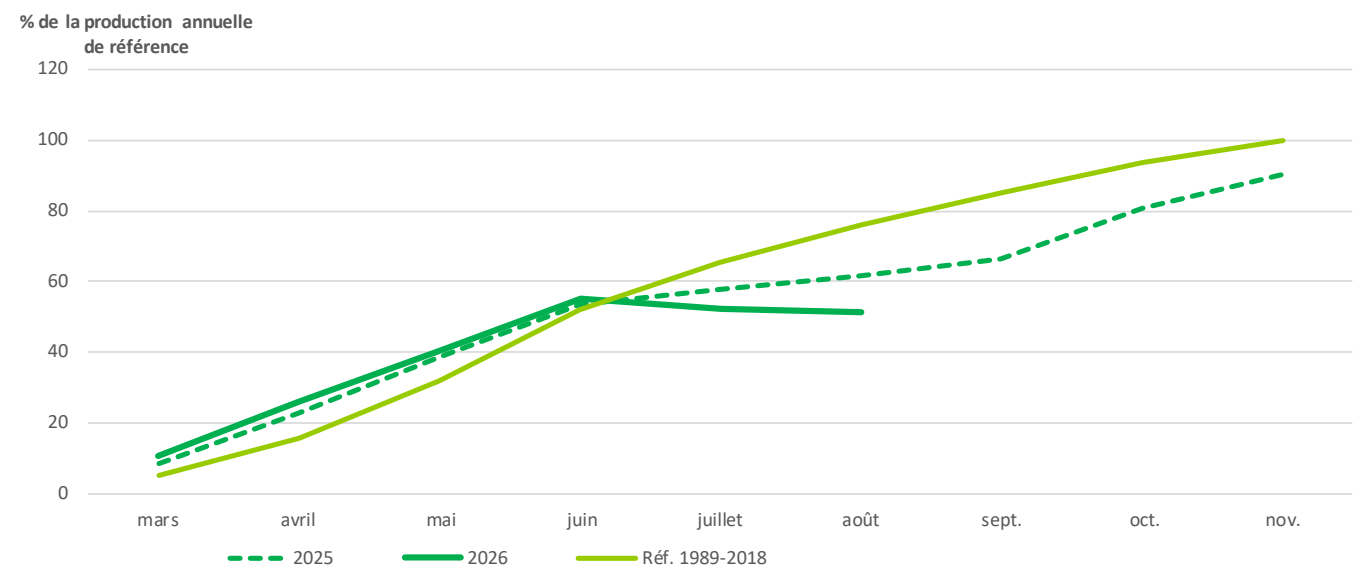
Figure 2 : Indicateur de rendement des prairies permanentes par région fourragère au 10 août 2026



Note de lecture : l'indicateur de rendement des prairies permanentes ISOP, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de la campagne et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018. La taille des pastilles est proportionnelle aux surfaces en prairies permanentes de chaque RF.

Source : INRAe – Météo France – SSP

Figure 3 : Evolution de la production des prairies permanentes au 10 août 2026



Source : INRAe – Météo France – SSP

Période	10 mars	10 avril	10 mai	10 juin	10 juillet	10 août	10 sept.	10 oct.	10 nov.
2025	8,3	22,7	38,7	53,5	57,9	61,8	66,6	80,9	90,1
2026	10,5	25,7	40,2	55,0	52,1	51,4			
Réf. 1989-2018	5,3	15,7	31,7	51,8	65,6	76,2	85,1	93,6	99,8

Source : INRAe – Météo France – SSP

Données complémentaires : % de la pousse de référence annuelle réalisée au 10 août 2026

Région	2026 en %	Référence 1989-2018 en %
Ile de France	68,4	86,8
Centre - Val de Loire	54,6	79,9
Bourgogne - Franche-Comté	45,7	73,8
Normandie	55,7	79,4
Hauts de France	58,1	79,6
Grand Est	47,1	75,7
Pays de la Loire	62,0	82,6
Bretagne	57,6	79,7
Nouvelle Aquitaine	47,0	75,9
Occitanie	47,9	74,9
Auvergne - Rhône-Alpes	52,7	73,4
Paca	69,6	75,2
France	51,4	76,2

Note de lecture : Au 10 août 2026, 51,4 % de la pousse annuelle de référence attendue est réalisée contre 76,2 % en moyenne sur la période 1989-2018.

Source : INRAe – Météo France – SSP

Source et méthodes

Sources, définitions et méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel **sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine**.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier **sur 209 régions fourragères au total**. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, et publiés en « Infos rapides ». Ce tableau de bord actualise les résultats tous les 10 jours pour assurer un suivi plus régulier de la pousse de l'herbe. Les résultats sont présentés sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAe et le SSP.

Cette publication ne traite que des résultats des **prairies permanentes productives**.

Par convention, la production est dite **excédentaire** quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme **normale** quand l'indice est compris entre 90 et 110, **faiblement déficitaire** si l'indice est compris entre 75 et 90, **fortement déficitaire** si l'indice est inférieur à 75.

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

La guide méthodologique ISOP est disponible dans l'espace « Sources, définitions, méthodes » ou directement sur [Guide d'utilisation d'ISOP](#)

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Nom de la rédactrice : Christine Veyrac
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution
ISSN : 3130-8937
© Agreste 2026